



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution AUZOLLES

Bilan 2017

### Gestionnaires

#### Maître d'ouvrage

CABA

#### Exploitant

CABA

#### Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

- ♦ MONTAGNE DE SOULAGE (AUZOLLES)

Captage sans autorisation.

#### Traitement

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

- ♦ TTP UV AUZOLLES

Traitement simple

- ULTRA-VIOLET (HG BASSE PRESSION)

### Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 5 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

**Eau de bonne qualité bactériologique.**

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

3 valeurs mesurées : mini. : 6,3 mg/L - maxi. : 7,2 mg/L - moyenne : 6,7 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

**Eau conforme à la norme pour ce paramètre.**

### Dureté

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

2 valeurs mesurées : mini. : 1,5 °f - maxi. : 2,1 °f - moyenne : 1,8 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).**

### Pesticides totaux

Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures

2 valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l - moyenne : 0,00 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

**Pas de molécule de pesticide détectée.**

### Arsenic

Elément d'origine naturelle

2 valeurs mesurées : mini. : 0,1 µg/l - maxi. : 0,1 µg/l - moyenne : 0,1 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

**Teneur moyenne en arsenic inférieure à la limite réglementaire.**

## Conclusion

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.**



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du Code de la Santé Publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2017.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

Délégation Départementale  
du Cantal  
13 Place de la Paix - AURILLAC  
04 81 10 63 10



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution POUTCHOU

Bilan 2017

### Gestionnaires

#### Maître d'ouvrage

CABA

#### Exploitant

CABA

#### Ressource

##### Vous êtes alimentés par 1 captage :

- ♦ MONTAGNE DE CARDI (POUTCHOU)

Captage sans autorisation.

#### Traitement

##### Vous êtes alimentés par 1 traitement :

- ♦ TTP CHLORE POUTCHOU

Traitement simple

- CHLORE

### Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 4 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

**Eau de bonne qualité bactériologique.**

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

1 valeur mesurée : mini. : 7,9 mg/L - maxi. : 7,9 mg/L - moyenne : 7,9 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

**Eau conforme à la norme pour ce paramètre.**

### Dureté

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

1 valeur mesurée : mini. : 7,6 °f - maxi. : 7,6 °f - moyenne : 7,6 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).**

### Arsenic

Élément d'origine naturelle

**Absence de mesures pour ce paramètre en 2017.**

### Chlore résiduel

Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau

4 valeurs mesurées : mini. : 0,1 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,3 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,1 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Teneur en chlore résiduel satisfaisante.**

## Conclusion

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.**



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du Code de la Santé Publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2017.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

Délégation Départementale  
du Cantal  
13 Place de la Paix - AURILLAC  
04 81 10 63 10



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution VELZIC

Bilan 2017

### Gestionnaires

#### Maître d'ouvrage

CABA

#### Exploitant

CABA

### Ressources

#### Vous êtes alimentés par 2 captages

- ◆ BORD DE ROUTE (RESERVOIR VELZIC)

Captage sans autorisation.

- ◆ MONTAGNE DE BOUDIEU (PICADIE)

Autorisé par arrêté préfectoral du : 14/05/1979

### Traitements

#### Vous êtes alimentés par 2 traitements

- ◆ TTP CHLORE ET UV VELZIC

Traitement simple

- CHLORE

- ◆ TTP CHLORE ET UV VELZIC

Traitement simple

- ULTRA-VIOLET (HG BASSE PRESSION)

### Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 4 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

**Eau de bonne qualité bactériologique.**

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

1 valeur mesurée : mini. : 6,5 mg/L - maxi. : 6,5 mg/L - moyenne : 6,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

**Eau conforme à la norme pour ce paramètre.**

### Dureté

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

1 valeur mesurée : mini. : 2,7 °f - maxi. : 2,7 °f - moyenne : 2,7 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).**

### Arsenic

Élément d'origine naturelle

**Absence de mesures pour ce paramètre en 2017.**

### Chlore résiduel

Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau

4 valeurs mesurées : mini. : 0,0 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,2 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,1 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

**Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.**

## Conclusion

Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.

Un ajustement du traitement de désinfection est nécessaire pour maintenir une bonne qualité bactériologique et organoleptique de l'eau.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du Code de la Santé Publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2017.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

Délégation Départementale  
du Cantal  
13 Place de la Paix - AURILLAC  
04 81 10 63 10